

pays. Voici entre autres choses ce que pense ce comité : "Si l'Etat se chargeait de ces œuvres, il ne pourrait jamais les faire aussi bien et elles lui coûteraient infiniment plus cher. On enlèverait donc ainsi à l'orphelin, à l'enfant trouvé, à l'infirmes et aux autres infortunés, les avantages que leur procure le régime actuel. Car ces milliers de personnes qui spontanément consacrent leur vie au soulagement des affligés et se font ainsi les coopérateurs de l'Etat dans sa mission la plus sublime, y sont poussées par la charité chrétienne et par l'amour du prochain et non par l'espoir d'une rétribution matérielle. Elles remplissent leur tâche avec le dévouement sincère de gens passionnés pour le bien et animés du seul désir de soulager les souffrances de leurs semblables et non avec l'indifférence d'un officier public salarié qui n'aime de sa charge que les émoluments et qui souvent n'a eu d'autre apprentissage pour cette charge que les services politiques qui la lui ont fait obtenir."

Une décision de Mgr Watterson, évêque de Columbus, Ohio, a été l'objet de bien des commentaires aux Etats-Unis. Mgr avait défendu de recevoir désormais dans une association, une congrégation catholique quelconque aucun marchand de liqueurs. Ces derniers en ayant appelé de cette défense à Mgr Satolli, le Délégué Apostolique maintint la décision de Mgr Watterson ; il répondit que l'évêque avait le droit de porter telles défenses, que la mesure dont ils se plaignaient était pour le plus grand bien de la religion, qu'elle rencontrait du reste l'approbation des protestants comme des catholiques et qu'en conséquence ceux qui se trouvaient lésés devaient sacrifier leurs intérêts matériels au bien général et à l'honneur de la religion. La grande convention de l'Association Catholique de la tempérance totale qui se tint sur ces entrefaites à Saint-Paul, où plus de cinq cents délégués, quatre évêques et grand nombre de prêtres se trouvaient réunis, décerna les éloges les plus chaleureux à Mgr Satolli pour son attitude dans cette affaire. La défaite des marchands de liqueurs avait en effet créé un véritable enthousiasme parmi les membres de la Convention.

ESPAGNE. — Il s'est formé en Espagne une association : "L'Apostolat de la Presse," dont le but est de procurer de bons livres aux ouvriers, aux pauvres, aux ignorants, aux prisonniers, aux infirmes et aux malades dans les hôpitaux. Les associés prennent la classe pauvre sous leur protection, pour la défendre contre deux fléaux, les mauvais livres et les amusements frivoles ; les mauvais livres qui corrompent sa foi et ses mœurs, les amusements frivoles qui lui gaspillent son argent et ruinent la vie de famille. C'est dans ce double but qu'ils lui servent chaque mois un choix de bonnes lectures saines à la fois, utiles, instructives en même temps qu'intéressantes. Et ce